

lité à la réorganisation du conseil d'Etat. La commission a conclu au rejet du contre-projet de M. Target.

M. TARGET vient combattre les conclusions de la commission et défend son contre-projet; il insiste sur ce point qu'il ne convient pas d'organiser un corps, tel que le conseil d'Etat, avant que le pays sache définitivement ses destinées politiques. En effet, la réorganisation du conseil d'Etat et la forme du gouvernement, sont deux choses tout à fait connexes et que l'on ne peut séparer. L'orateur s'attache à démontrer que l'on peut sans danger ajourner le projet.

En terminant, l'honorable député déclare à l'Assemblée que, si elle repousse le contre-projet, elle s'exposera au reproche de perdre son temps à discuter et à faire une loi qu'elle sait d'avance être une loi éphémère.

M. BATHIE, rapporteur, se demande si l'opposition faite au projet de la réorganisation du conseil d'Etat est le résultat d'une coalition parlementaire, mais il espère vaincre cette opposition.

Le projet, dit le rapporteur, émane du gouvernement, il a été soigneusement étudié et révisé par la commission, et on a eu tort d'attendre la mise à l'ordre du jour pour l'écartier, sous prétexte de connexité constitutionnelle. Mais l'argument est spécieux; tous les gouvernements antérieurs ont eu un conseil d'Etat et l'existence de cet organe essentiel est indépendante de la forme du gouvernement.

D'ailleurs, ajoute l'orateur, il faut se placer au point de vue administratif et il importait de pouvoir immédiatement à un service indispensable; ensuite, si l'Assemblée repoussait le projet, ne ferait-elle pas dire par ses ennemis qu'elle est frappée de stérilité et d'impuissance et qu'elle ne peut même pas mener à bonne fin la discussion d'un projet qui remonte déjà à une date ancienne.

M. AMÉDÉE LEFEBVRE-PONTALIS appuie le contre-projet. Suivant lui, l'Assemblée doit plutôt préparer la libération du territoire, que de faire des lois organiques, d'ailleurs, nous avons une commission provisoire qui remplit les fonctions de conseil d'Etat. Or, ce provisoire ne doit pas effrayer, car d'autres pouvoirs sont chez nous dans la même situation, et ne s'en portent pas plus mal.

M. SAINT-MARC GIRARDIN pose la question de savoir si il convient que l'Assemblée s'abstienne de faire une chose définitive, par cette raison que nous vivons sous un régime provisoire.

Mais, répond l'orateur, quelle que soit la forme du gouvernement, il s'agit de savoir si l'on veut que la société vive avec ses organes essentiels. L'honorable membre conclut en demandant à l'Assemblée de passer à la discussion des articles.

M. RIVET commence par déclarer qu'il n'est pas l'ami du provisoire (rires à droite, — applaudissements à gauche). Mais entre le provisoire et une loi mauvaise il n'hésite pas, et le moment actuel ne lui paraît pas favorable à la loi en discussion. Avant 1848, dit l'orateur, le conseil d'Etat était purement administratif. Après cette époque, il est devenu politique. Il est nécessaire que la commission dise si le conseil qu'elle nous propose, sera politique ou administratif. Or, M. Rivet estime qu'à son insu la commission tend à faire un corps politique.

Le pays, dit-il en terminant, attend autre chose, il se recueille dans le calme de la paix; ne le troublons pas par des préoccupations constitutionnelles.

M. DEFAURE, ministre de la justice, vient prier la Chambre de délibérer sur le projet qui est juridique, qui réserve toutes les questions délicates et qui ne tend qu'à combler une lacune que le zèle de la commission provisoire ne parvient pas à remplir, attendu qu'une com-

mission n'a jamais l'autorité d'un conseil constitué.

Sur la question de nomination des conseillers d'Etat que la commission voudrait revenir à l'Assemblée et que le gouvernement revendique, l'honorable ministre dit que l'Assemblée se décidera pour le mode qu'elle jugera le plus convenable, et conclut en affirmant qu'il n'est pas patriotique de toujours répéter que les pouvoirs sont provisoires: France parce qu'on s'affaiblit soi-même et surtout on affaiblit la patrie. (Vifs applaudissements).

M. FRESNEAU appuie l'ajournement.

M. GAMBETTA déclare que lui et ses amis retirent leur demande d'ajournement après la déclaration du garde des sceaux, et ne s'opposent pas à la discussion des articles, ils se réservent seulement de faire savoir leur sentiment quand on sera arrivé aux articles relatifs au mode de nomination des conseillers.

M. RAUDOT trouve que, quoiqu'on en dise, l'existence d'un conseil d'Etat touchera toujours au côté constitutionnel, et demande à l'Assemblée si elle veut faire la condition. Si oui, dit-il, il faut faire la constitution de toutes pièces.

M. DE KERDREL trouve qu'à moins d'abdiquer, l'Assemblée doit réorganiser le conseil d'Etat.

M. FRESNEAU développe un amendement au contre-projet Target, amendement qui réservait à l'Assemblée la nomination des membres que le gouvernement aurait droit, d'après le contre-projet, d'adjoindre à la commission provisoire.

M. M. Lefebvre-Pontalis, Foubert, Ernoul, Johnston se rallient à cet amendement.

Un scrutin s'ouvre sur le premier paragraphe du contre-projet Target, qui est en même temps le premier paragraphe de l'amendement Fresneau. Par 239 voix contre 377, le paragraphe est rejeté.

Demain, suite de l'ordre du jour. La séance est levée à 3 heures 35 minutes.

#### Nouvelles d'Espagne.

Malgré le télégramme officiel daté de Madrid le 27, annonçant que Don Carlos et son frère Alphonse étaient encore le 26 à Genève, nous répétons qu'ils n'y étaient plus. Encore quelques jours, peut-être quelques heures, et nous publierons le Manifeste, on ne peut plus concevoir, que le Roi adresse aux Espagnols et la proclamation de l'infant don Alphonse aux volontaires des provinces qu'il est appelé à commander.

Ces deux documents, attendus avec une légitime impatience, dotés de... Espagne, seront la preuve la plus évidente de la levée en masse des carlistes dans la Navarre, les trois provinces basques de Guipuzcoa, Biscaya et Alava, dans la Catalogne, le bas et haut Aragon, les deux Castilles, etc., etc.

Les dépêches du consul d'Espagne à Genève: Don Carlos et Don Alfonso sont encore ici, nous rappellent celles de son collègue à Londres, en septembre 1868: «Don Juan Prim n'a pas quitté notre ville, lorsque celui-ci, depuis trois jours « voguait vers Cadix. »

Nos lettres d'Espagne, arrivées avec 24 heures de retard, et celles des Pyrénées, constatent deux faits, l'un favorable à « l'indépendance » espagnole, l'autre déplorable pour la politique de M. Thiers:

1° Tous les hommes valides en deçà de l'Ebre accourent sous les drapeaux des chefs carlistes, gais, empressés, heureux, comme s'ils se rendaient à une romeria (fête de village).

2° La surveillance des préfets et sous-préfets du gouvernement issu du pacte de Bordona est des plus actives, et parfois presque inquisitoriale.

Il y a un excès de zèle qui contraste avec les mœurs hospitalières de la nation française et avec les habitudes de tolérance politique du gouvernement anglais.

Nous avons compris et subi, jamais excusé, les rigueurs de la dynastie de juillet contre les carlistes, surtout après le mariage du duc de Montpensier; mais, malgré l'arrivée de M. d'Arnim et la grave question des

trois milliards à payer, nous protestons contre le concours que les préfets donnent au fils de Victor-Emmanuel.

Comme expression du passé, Amédée rappelle Prim et... Sedan, Metz, Paris, et même la Commune.

Comme perspective d'avenir, il montre une alliance entre la Prusse, l'Italie et l'Espagne, d'un danger réel pour l'Espagne, et qui sait? pour l'intégrité même de la France.

Nous indignons, sans les approfondir, les questions de politique internationale et de droit de gens que soulève l'attitude actuelle du gouvernement français.

Puis, nous espérons qu'elle changera bientôt, car un grand nombre de journaux et beaucoup de députés de toutes les opinions, conseillent l'application pure et simple à l'Espagne du droit moderne de non-intervention.

En attendant que nous recevions une Gaceta carliste, copions quelques extraits de la Gazette Amédéiste; nos ennemis eux-mêmes reconnaîtront notre impartialité.

Et d'abord, le maréchal Serrano prend ses précautions. Ce ne sont plus seulement 6,000 hommes qu'il réunit contre les carlistes, mais 20,000, et des meilleurs troupes. Les premières dépêches annonçaient son arrivée à Victoria, tandis que celles du 28 annoncent son arrivée à Tudela. La capitale de l'Alava (Victoria) ne lui offre pas assez de garanties stratégiques, et il s'appuie sur l'Ebre, le théâtre naturel des batailles futures, comme il l'a été des batailles passées. Son état-major se compose d'une dizaine de généraux, pas moins, destinés sans doute à commander autant de divisions. Son chef d'état-major est le général Lopez Dominguez, aide-de-camp du duc de Savoie.

La présence du fils de Victor-Emmanuel en Navarre nous semblait, sinon indispensable, du moins nécessaire ne serait-ce que pour justifier cette réputation de courage qu'on essaye de lui faire, malgré Custozza.

La situation des deux princes, l'un de 28 ans, l'autre de 24, croisant le fer, l'Italien pour prendre définitivement l'Espagne pour reprendre la couronne de Charles-Quint, ne manquerait pas d'intéresser.

D'après l'Officiel de Madrid, les Navarrais se sont concentrés à Estella, ville stratégique et la seconde capitale de Charles V. La première capitale, Oñate (Guipuzcoa), est depuis le premier moment au pouvoir des patriotes de Zumalacarréqui. Quant à la Biscaye, ses bataillons, auxquels sont venus se joindre tous les ouvriers des mines de cette province, présentent des forces si imposantes que le gouverneur a résigné ses pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire; dans une circulaire qui trahit bien des angoisses, il fait appel aux libéraux pour créer des bataillons de mobiles.

Dans les deux Castilles, Cevallos, Peralta, etc., ont déjà eu plusieurs rencontres avantageuses sur les troupes.

La Catalogne et Valence doivent inquiéter beaucoup le ministère Sagasta, puisque, d'après l'Imparcial, on désigne le général don Manuel de la Concha, marquis del Dero, pour commander l'armée qui doit opérer dans ces deux provinces.

Le soulèvement de la Manche et de l'Andalousie paraît très imminent.

A Madrid, comme à Paris, le départ du maréchal Serrano, pour attaquer une insurrection dite de simples bandes et commencée le 21 courant, au premier appel de Don Carlos, a causé les plus grandes alarmes. Au reste, le ministère Sagasta prend les mesures de défense les plus exceptionnelles.

Des visites domiciliaires, des saisies de journaux, non pas carlistes, car leur prudence est élémentaire, mais progressistes et même conservateurs, comme la Epoca, les arrestations nombreuses, et surtout l'ORDRE FORMEL DE FUSILLER SANS PITIE tous les carlistes prisonniers, même sans armes, voilà la preuve la plus éclatante des terreurs qui assiegent le ministère Sagasta et l'anachronisme le plus frappant des libertés soi-disant inaliénables de la constitution révolutionnaire acceptée et jurée par Don Amédée.

Devant le péril incontestable de la disastrie italienne, la Bourse de Madrid a vu tomber le 3/0 extérieur... à 25 fr. 75. Cette chute semble faire présager celle de Don Amédée.

C. LARZAT.

On écrit de Madrid, 26 avril, au Temps:

La gravité extrême de la situation ne peut plus être niée, et les journaux ministériels

conviennent que les nouvelles reçues cette nuit annoncent que l'insurrection carliste prend de moment en moment plus grands développements. Le premier jour on ne parlait que de 6 à 700 insurgés; le lendemain, ils étaient 10,000; hier, on les calculait à 20,000; aujourd'hui, on assure qu'ils dépassent 30,000, et Dieu sait combien ils seront demain! En tenant la part des exagérations naturelles en pareilles circonstances, il n'est plus contestable que la lutte engagée sera longue et sérieuse, et qu'elle embrassera une portion considérable du territoire.

Un correspondant du Temps envoie à ce journal le texte de la proclamation du roi Charles VII:

#### PROCLAMATION

« Espagnols, l'obligation du roi est de mourir pour son peuple ou de le sauver. Je rends grâce à Dieu de m'avoir permis de baisser la terre sacrée de ma patrie, où reposent, dans leurs tombeaux, mes ancêtres.

« Je salue le grand peuple espagnol, un jour le premier du monde, aujourd'hui l'un des plus malheureux: je suis heureux, parce que je me trouve au milieu d'Espagnols, et que je peux leur parler avec mon cœur; son cœur me comprendra et me répondra. Je connais vos douleurs, j'ai entendu vos plaintes; de toutes parts vous m'avez appelé, me voici. Je vous appelle tous à mon tour, sans distinction de parti. J'appelle tous les Espagnols, qui tous sont mes frères.

« La sainte religion de nos pères est persécutée, les bons opprimés, l'immoralité honorée, l'anarchie triomphante, les finances publiques livrées au pillage, le crédit public ruiné, la propriété menacée, l'industrie morte... Si les choses continuent ainsi, le pauvre peuple restera sans pain et l'Espagne sans honneur.

« Nos pères n'en auraient pas supporté tant: soyons dignes de nos pères. Pour notre Dieu, pour notre patrie et pour votre roi, levez-vous Espagnol!

« Vous savez qui je suis et aussi ce que je veux: que puis-je vouloir sinon la grandeur et la félicité de l'Espagne? Je veux la sauver avec votre aide, aujourd'hui qu'elle est perdue, et, avec votre aide, fonder un gouvernement juste, un gouvernement digne des temps glorieux de nos pères, et conforme aussi avec le temps où nous vivons.

« Je n'ai point d'offenses à venger: si quelqu'un de vous en a, qu'il les oublie ou les pardonne! Soyons tous dignes de la haute mission que, sans doute, la Providence nous a confiée: sauver le peuple espagnol et être probablement le principe de salut pour les autres peuples du monde.

« Espagnols, vos antiques rois, avant de s'asseoir sur le trône, juraient d'observer les lois fondamentales de l'Espagne. Je jure devant Dieu, et je prends le monde à témoin, que je remplirai fidèlement ce que je vous offre solennellement. Je jure que j'emploierai toutes mes pensées et toutes mes forces pour vous donner la paix, la justice et la vraie liberté. Je jure que je sauverai le peuple espagnol, ou que je mourrai pour lui.

« Que Dieu, qui lit dans mon cœur, aide nos efforts, et couronne notre entreprise.

« Votre roi,

« CARLOS.

#### Eruption du Vésuve

Voici, par ordre de date, les dépêches reçues sur cette terrible éruption:

Naples, 28 avril, 8 h. matin.

Les journaux sont remplis des tristes détails sur la catastrophe du Vésuve. Il est impossible de préciser le nombre des victimes. Dans quelques localités, la dévastation est terrible. Toutes les autorités se sont rendues sur les lieux; les soldats, les équipages de navires de guerre, les gardes nationaux et la police donnent des secours et maintiennent l'ordre.

La lave a changé plusieurs fois de direction. Hier, il était impossible de voir le Vésuve à cause de la fumée. Une pluie de scories brûlantes est arrivée jusqu'à Scafati et Sal-rue. A Scafati, les soldats ont reçu l'ordre de mouiller les poudres, afin de sauver la poudre. On assure que, dans quelques endroits, à San Sebastiano, il y a jusqu'à six mètres de lave.

On ignore le sort de plusieurs personnes qui manquent; les autorités et les particuliers déploient une grande activité pour secourir les victimes.

Le roi est allé hier soir à San Sebastiano.

Naples, 28 avril, 10 h. matin.  
La pluie de cendres a cessé; le ciel est redevenu serein.

2 heures après midi.

Une dépêche de l'Observatoire annonce que les laves se refroidissent rapidement, et que les mugissements du volcan diminuent. Un nouveau cratère s'est ouvert vers Terzigno.

Naples, 29 avril.

La pluie de cendres continue; le Vésuve est invisible; de temps en temps quelque éclat perce l'obscurité. Les mugissements se font toujours entendre. Il ne paraît pas exact que de nouveaux cratères se soient ouverts.

Naples, 28 avril, soir.

Le ciel est de nouveau obscurci et la pluie de cendres a recommencé. Les nouvelles venues de plusieurs communes constatent que la pluie de cendres s'est étendue jusqu'à elles, mais a bientôt cessé; elle est arrivée jusqu'à Caserta.

Citons maintenant quelques indications intéressantes empruntées aux journaux italiens.

On lit dans la Gazette de Naples, du 26:

Les blessés ou plutôt brûlés que l'on a rapportés à la suite de l'éruption du Vésuve et qui ont été reçus dans les hôpitaux font mal à voir. Leur corps n'est qu'une plaie. Enveloppés de toile, ils ne peuvent pas se mouvoir, et le moindre balancement leur fait jeter des cris. Le sol s'étant ouvert sur deux points, les curieux qui étaient allés voir les progrès de l'éruption ont été enveloppés subitement et atteints par les flammes; une voiture a été brûlée. On ne sait aucune nouvelle de la dame qui s'y trouvait.

Le maire de Resina a demandé au préfet des forces pour maintenir l'ordre et empêcher de nouveaux malheurs. Vue de Naples, cette nuit, l'éruption présentait un magnifique spectacle. Un seul cratère, du faite de la montagne, vomissait des flammes, et les laves qui en sortaient couraient avec la plus étrange vivacité.

On lit dans le Courrier de Milan, du 28:

Ce qui a distingué et caractérisé la dernière éruption, c'est que, dans la soirée du 25, pendant laquelle les curieux regardaient la course de la lave, le sol s'est brusquement ouvert et les a engloutis. Les informations données par le ministre Lanza à la Chambre portent le nombre des victimes à 200. Dans la matinée du 26, un nouveau cratère s'est ouvert près de l'Observatoire, c'est-à-dire dans un des points que l'on réputait jusqu'à présent les plus sûrs.

La population de Naples est consternée. Le peuple demande à cor et à cris une procession à saint Janvier. Dans le siècle passé, sous le règne de Ferdinand 1<sup>er</sup>, croyons-nous, la population de Naples, craignant les conséquences des éruptions du Vésuve, envoya la statue de saint Janvier dans la direction du volcan. La lave s'arrêta tout à coup. Sur la rue de Portici, où s'arrêta la statue, il fut érigé une petite chapelle, où saint Janvier est représenté, donnant au Vésuve, l'ordre d'arrêter ses feux.

Les tremblements de terre, qui d'ordinaire accompagnent les fortes éruptions du Vésuve sont à redouter. A Naples, il y a des gens qui révoient cette prophétie de saint François de Paule: il aurait dit: Un jour: ou dira « Ici fut Naples! »

Naples, 29 avril.

Les journaux annoncent que beaucoup d'étrangers, dont on avait pas de nouvelles, sont revenus à Naples.

La pluie de cendres, dans quelques localités, est accompagnée par la foudre. Dans d'autres localités, la cendre qui couvre le terrain a plusieurs centimètres d'épaisseur.

Tous les journaux louent le courage du professeur Palmieri, qui est resté à son poste, à l'Observatoire, pour suivre la marche de l'éruption.

Les populations sont tristes, mais calmes.

#### ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

L'administration municipale de Tourcoing nous communique la note suivante:

« Le Conseil municipal sera réuni